

Motion 1500

sur le suivi du démantèlement de Superphénix à Creys-Malville

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant:

- que les autorités et la population du canton de Genève ont toujours été le fer de lance de l'opposition à Superphénix à Creys-Malville ;
- que l'abandon du projet en 1998 par le gouvernement Jospin a rencontré de fortes résistances dans certains milieux en France, si bien que cette décision pourrait être remise en question ;

invite le Conseil d'Etat

- à l'informer sur le suivi des opérations de démantèlement de Superphénix à Creys-Malville, et à déposer un rapport sur ce point devant le Grand Conseil ;
- à se préoccuper aussi d'informer le Grand Conseil de l'avancement du dossier de Tricastin.